

Un premier pas vers une vision collective de la Seine à Paris

75 Aménagement 11 décembre 2019

La démarche d'Atelier Seine menée en 2019 par la ville de Paris a débouché sur un « livre blanc » qui vise à bâtir une stratégie collective autour d'une vision du fleuve comme « bien commun ». Une initiative appelée à se poursuivre.

Né sur fond de contestation de plusieurs projets de la mairie de Paris en bord ou sur la Seine, le cycle de rencontres de l'Atelier Seine s'est déroulé de janvier à octobre 2019, avec l'objectif de « réunir autour de la table toutes les parties prenantes concernées par le fleuve et ses abords et d'établir une vision commune pour la Seine ». De nombreux institutionnels (Etat, Voies navigables de France, Architectes des bâtiments de France, Haropa-Ports de Paris, Communauté portuaire de Paris, etc.), quelques associations et des porteurs de projets ont ainsi été conviés à participer.

« Les ateliers ont été assez riches, avec une parole très libre », rapporte Bernard Landau, qui y a assisté comme représentant de l'association La Seine n'est pas à vendre. Il critique toutefois une initiative « un peu tardive » compte tenu de l'avancement de certains projets, dont quelque-uns ont été abandonnés (Place Mazas) ou revus depuis.

Mieux répondre aux nouveaux enjeux

Ce travail a permis d'aboutir, selon la municipalité, à « une doctrine de ce que nous voulons pour la Seine pour les années à venir avec les grandes mutations à entreprendre, les dernières fractures à résoudre et les paysages à protéger. L'usage du fleuve et de ses berges doit évoluer pour mieux répondre aux nouveaux enjeux comme les usages évoluent dans le reste de Paris », indique la délibération soumise aux élus parisiens.



Le « livre blanc » de l'Atelier Seine préconise de prolonger la reconquête des berges de Seine. © Jgp

La démarche a en effet abouti à un « livre blanc » que le Conseil de Paris a adopté le 11 décembre 2019 et qui fixe quatre ambitions dont la première est de « renforcer la Seine comme bien commun ». Il s'agit pour cela de protéger son identité « largement liée à la structure de ce grand paysage avec les quais hauts et leurs grands alignements d'arbres, [...] à la diversité des constructions à différentes époques et à la présence des bouquinistes ». Mais également de tenir compte de l'enjeu climatique dans son évolution, en en faisant par exemple un site pilote pour les mobilités et la logistique.

Diversifier les usages

Le second enjeu identifié consiste à « diversifier les usages en bord de Seine », notamment en amplifiant la chronotopie et la mixité spatiale et temporelle, afin de permettre une meilleure cohabitation du tourisme, des activités économiques et des loisirs. La poursuite de la reconquête des voies sur berges, la création de nouveaux lieux – notamment par le biais de « Réinventer la Seine » – ou l'accueil de grands événements sont également évoqués.



La Seine axe navigué et support de déplacements de passagers et de marchandises doit s'associer à la Seine, élément structurant du grand paysage parisien, magnifique bien commun qu'il revient à tous de protéger et respecter, est-il indiqué dans le « livre blanc ».

Le document préconise également de « favoriser la réappropriation du fleuve » par le biais du développement de l'accessibilité avec des pistes cyclables, d'une ligne de bus à haut niveau de service sur les quais hauts rive droite, d'une offre renouvelée de transport collectif fluvial et de la possibilité de baignade ou de nouvelles activités nautiques. De plus, en amont et en aval, la ville doit « poursuivre son ouverture sur le fleuve » au travers de différents projets d'aménagement.

Enfin, le « livre blanc » rapporte la volonté d'embellir et de magnifier le patrimoine du site de la Seine en valorisant certains bâtiments patrimoniaux, en rénovant des grands sites paysagers et en requalifiant plusieurs ouvrages

Poursuivre la démarche

Au-delà du « livre blanc », l'ensemble des participants souhaite que la démarche se prolonge. Ceci pourrait passer par la mise en place d'un groupe de rédaction du Cahier des prescriptions architecturales et paysagères et environnementales – qui date de 1999 -, le lancement d'un travail paysager, la poursuite de la réflexion sur les usages temporaires en période de hautes eaux et l'installation d'un groupe de travail sur le plan de gestion du bien Unesco. Et si des échanges à différentes échelles apparaissent nécessaires sur l'avenir du fleuve, le document souligne qu'il y a des « enjeux parisiens particuliers et des actions de court et moyen termes à mettre en œuvre s'inscrivant dans la vision du grand site de la Seine ».

« La poursuite de rendez-vous réguliers de l'Atelier Seine doit aussi permettre d'échanger sur les projets et de pérenniser la richesse du travail collectif engagé », conclut la délibération soumise aux élus parisiens. Une suite qui pourrait s'enclencher après les municipales de mars 2020.

Des contributions complémentaires

Le « livre blanc » de l'Atelier Seine est complété d'un second volume contenant plusieurs contributions de différents participants à la démarche. La première, de l'adjoint à la maire de Paris chargé des transports, Christophe Najdovski, propose une vision assez poussée des aménagements possibles autour du fleuve qui reprend différents objectifs du document. Améliorer les continuités piétonnes et cyclables, préserver le caractère non-marchand des bords de Seine, développer une ligne à haut niveau de service sur les quais hauts de la rive droite, améliorer le lien entre les deux rives... l' élu annonce un vaste programme. « Notre vision de la Seine et de ses abords se résume en un mot : « liens », écrit-il. Liens entre les quais hauts et les quais bas, entre Paris et la métropole, entre les Parisiens et le fleuve, entre la rive gauche et la rive droite. »

Le livre blanc préconise d'améliorer les continuités cyclables et piétonnes. © Jgp

La Communauté portuaire de Paris souligne, elle, le besoin d'améliorer les accès au fleuve, le développement de la mixité des usages et la nécessité de permettre plus d'innovation, « trop souvent bridée par une réglementation restrictive ». L'association La Seine n'est pas à vendre porte de son côté neuf préconisations comprenant une meilleure définition de l'espace « fleuve » dans Paris, la

préservation des espaces naturels ou le besoin d'agir pour une meilleure visibilité de la gouvernance de la Seine et de ses quais à Paris et dans la métropole. Reste aussi un « sujet qui fâche », signale Bernard Landau, s'agissant de « l'évolution des paysages en bord de Seine », notamment à l'est avec le projet de tour prévu dans le quartier Bruneseau.